ESME sudria
Lille - Paris - Lyon

TAXE D'APPRENTISSAGE 2015

QUOTA ET HORS QUOTA (BARÈME)

ENTRE LES ENTREPRISES ET L'ESME SUDRIA, PLUS DE CENT ANS DE COLLABORATION POUR FORMER LES INGÉNIEURS DE DEMAIN.

École d'Ingénieurs reconnue par l'État - Diplôme d'Ingénieur habilité par la CTI et labelisé EUR-ACE - Membre de la Conférence des Grandes écoles (CGE)
Membre de l'Union des Grandes Écoles Indépendantes (UGEI)

BORDEREAU D'INFORMATION DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Ce bordereau nous sera utile pour connaître exactement le montant de vos versements et vérifier qu'ils nous sont bien parvenus.

RAISON SOCIALE DE L'ENTREPRISE : _____

Adresse complète : _____

_____

PERSONNE EN CHARGE DE LA T.A. :

Tél. : _____ **Fax :** _____

Mail : _____ **@** _____

VERSEMENT DEMANDÉ PAR MME OU M. : _____

☐ Parent d'élève ☐ Ancien élève ☐ Entreprise ☐ Autre

Fonction : _____

MONTANT VERSÉ AU TITRE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE :

Montant hors quota versé à l'ESME Sudria : _____

Montant quota versé au CFA SACEF pour l'ESME Sudria : _____

Nom de l'Organisme Collecteur à qui vous adressez votre versement : _____

ADRESSER CE BORDEREAU À

ESME Sudria : 38, rue Molière 94200 Ivry-sur-Seine
e-mail : koehl@esme.fr / Fax : 01 56 20 62 62
Tél. : 01 56 20 62 43

Depuis 1905, l'ESME Sudria s'est donnée pour mission de former des ingénieurs pluridisciplinaires de haut niveau en cultivant la passion de l'entreprise et de l'innovation. Grâce à ses cinq laboratoires d'enseignement et de recherche : Énergies, Systèmes et Environnement, Systèmes embarqués et Electronique, Intelligence numérique et Data et Images, Signaux et Réseaux et Fabrication numérique, l'école est en contact permanent avec l'entreprise pour enrichir la formation et préparer l'insertion professionnelle des futurs ingénieurs. Pour mener à bien cette mission, nous avons besoin de vous, entreprises, à travers la taxe d'apprentissage. Grâce à vous, nous pourrons poursuivre nos investissements humains, matériels ou immobiliers et former des ingénieurs qui répondront à vos attentes.

Eric Simon,
Directeur général délégué
de l'ESME Sudria

« GRÂCE À VOUS, NOUS POURRONS POURSUIVRE NOS INVESTISSEMENTS HUMAINS, MATÉRIELS OU IMMOBILIERS ET FORMER DES INGÉNIEURS QUI RÉPONDRONT À VOS ATTENTES. »

SUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES, LA TAXE D'APPRENTISSAGE NOUS A AIDÉ À FINANCER LES PROJETS SUIVANTS :

- Amélioration des conditions de travail des étudiants (campus de Paris-Montparnasse, Lyon et Lille)
- Acquisition de matériel informatique
- Création d'un laboratoire de fabrication numérique
- Recrutement d'enseignants-chercheurs
- Mise en place de projets pédagogiques nouveaux (un cursus apprentissage en réseaux et télécommunications)
- Renforcement de l'ouverture internationale et de l'apprentissage des langues

AVEC VOTRE AIDE, VOICI LES PROJETS QUE NOUS SOUHAITERIONS DÉVELOPPER :

- Mise en place de projets pédagogiques nouveaux
  - cursus apprentissage en informatique
  - cursus apprentissage en systèmes embarqués
- Renforcement de la recherche dans les domaines de transition énergétique, de la robotique et de l'assistance à la personne
- Mise en place d'un incubateur d'entreprises ouvert à la fois aux étudiants de l'école et aux start-ups

ENTRE LES ENTREPRISES ET L'ESME SUDRIA, UNE PROXIMITÉ TRÈS FORTE ENRICHIE AU FIL DES ANS

<table>
<tr><th>1re ANNÉE</th><th>2e ANNÉE</th><th>3e ANNÉE</th><th>4e ANNÉE</th><th>5e ANNÉE</th></tr>
<tr><td>STAGE DÉCOUVERTE
1 mois</td><td>STAGE DÉCOUVERTE
1 mois</td><td>STAGE DÉCOUVERTE
1,5 mois</td><td>STAGE DÉVELOPPEMENT
2 mois</td><td>STAGE FIN D'ÉTUDES
5 mois minimum</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Découverte
des parcours
d'ingénieurs</td><td rowspan="3">Ateliers
réseaux
AIESME</td><td>Séminaire
de découverte
des métiers
et de l'entreprise</td><td>Forum Master
et journées de simulation
d'entretiens</td><td>Forum Master
et journées de simulation
d'entretiens avec
les entreprises</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Une journée
de simulation
d'entretiens</td><td>Conférences
techniques</td><td>Conférences hautes
technologies</td></tr>
<tr><td colspan="2">Symposium / présentation des meilleurs
projets de recherche des 5e année</td></tr>
<tr><td colspan="4">Ateliers CV et entretiens tous les jeudis</td></tr>
<tr><td colspan="4">Conférences RH / découverte des techniques du recrutement</td></tr>
<tr><td colspan="5">Mardis de l'entreprise / conférences hebdomadaires destinées à tous les étudiants</td></tr>
<tr><td colspan="5">Visites d'entreprises</td></tr>
</table>

DÉLAI MOYEN D'INTÉGRATION EN ENTREPRISE À LA SORTIE DE L'ÉCOLE (PROMO 2013)

Signe de la ferveur dont jouissent auprès des entreprises les diplômés de l'ESME Sudria 85 % d'entre eux ont signé un contrat avant le diplôme ou dans les 2 mois qui ont suivi.

56 % Contrats signés avant le diplôme

18 % Moins d'un mois

11 % De 1 à moins de 2 mois

AU TOTAL

85 % Contrats signés en moins de 2 mois

COMMENT RÉPARTIR ET AFFECTER LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Depuis dix ans, à côté de la formation initiale, l'ESME Sudria a développé une formation en apprentissage en collaboration avec le CFA SACEF. Votre taxe d'apprentissage peut donc être versée soit dans le cadre du « quota », soit en « hors quota ».

MODE D'EMPLOI ESME SUDRIA

Les versements se réalisent par l'intermédiaire de votre Organisme Collecteur, au plus tard le 28 février 2015, sans oublier de préciser vos consignes de versement de la taxe. Attention en 2015 les règles d'affectation de la taxe d'apprentissage évoluent.

1. SI VOUS AVEZ UN OU DES APPRENTIS ESME SUDRIA

Vous devez verser la partie Quota au CFA Sacef.

VOTRE QUOTA COUVRE-T'IL LES COÛTS DE FORMATION ?

OUI
Le hors quota (ou barème) peut être versé à l'ESME Sudria en catégorie B

NON
Le hors Quota peut être versé, en complément, au CFA Sacef - formation ESME Sudria

CFA SACEF pour la formation ESME Sudria
8 rue d'Athènes 75008 Paris

ESME Sudria : 38 rue Molière 94200 Ivry-sur-Seine
Correspondant : Isabelle Koehl - 01 56 20 62 43
taxe-apprentissage@esme.fr

2. SI VOUS N'AVEZ PAS D'APPRENTIS ESME SUDRIA

VOUS POUVEZ VERSER :

Le hors quota à l'ESME Sudria sur le barème catégorie B
Code UAI 0941953M. **Attention, il n'y a plus aucune possibilité de cumul entre le A et le B.**
+
Le quota au CFA de l'ESME Sudria en précisant sur le bordereau :
CFA Sacef-formation ESME Sudria

COMMENT NOUS FAIRE PARVENIR LA TAXE ?

Votre service comptable ou votre comptable doit indiquer à votre organisme collecteur (OCTA) vos souhaits de versements.

Pensez à préciser sur votre bordereau de versement le n° UAI de la formation : 0941953M

ENTREPRISE DE 250 SALARIÉS ET PLUS

Effectifs alternants	Effectifs entreprise	
	250 et +	2000 et +
X < 1%	0,4% de la MS	0,6% de la MS
1% < X < 3%	0,1% de la MS	0,1% de la MS
3% < X < 4%	0,05% de la MS	0,05% de la MS

TOUTE ENTREPRISE

MASSE SALARIALE 2014
Base brute Sécurité sociale

= CSA* + **0,68 % TAXE**

QUOTA

* Contribution supérieure à l'apprentissage

PART OBLIGATOIRE CFA D'ACCUEIL

Pour chaque apprenti sous contrat au 31/12/2014 suivant coût de formation publié par la préfecture de région

QUOTA LIBRE

Centres de formations d'apprentis

HORS QUOTA

Barème	Catégorie A Niveaux V, IV et III	Catégorie B Niveaux II et I
Unique	65 %	35 %

Les exonérations pour frais de stages sont limitées à 3% de la taxe brute

CATÉGORIE A

Les établissements préparant à des diplômes de type :
CAP
Bac Pro./Tech.
BTS/DUT
Ex : LEP/LET
Universités
Niveau V
Niveau IV
Niveau III
Hors apprentissage

CATÉGORIE B

Écoles préparant à des diplômes technologies
Bac +3 à Bac +5
Écoles supérieures
Universités
Niveau II
Niveau I
Hors apprentissage

FRACTION RÉGIONALE POUR L'APPRENTISSAGE 51%

TRÉSOR PUBLIC

Gérée par les conseils régionaux pour le financement des CFA

NOUS CONTACTER

- **ESME Sudria PARIS MONTPARNASSE**
  40-42 rue du Docteur Roux - 75015 Paris
  Tél : 01 56 20 62 00 - Fax : 01 56 20 62 62
  esme_paris@esme.fr

- **ESME Sudria PARIS-SUD IVRY**
  38 rue Molière - 94200 Ivry-sur-Seine
  Tél : 01 56 20 62 00 - Fax : 01 56 20 62 62
  contact@esme.fr

- **ESME Sudria LYON**
  86 boulevard Vivier Merle - 69003 Lyon
  Tél : 04 37 23 19 95 - esme_lyon@esme.fr

- **ESME Sudria LILLE**
  60 boulevard de la liberté - 59000 Lille
  Tél : 03 20 15 84 44 - esme_lille@esme.fr

NOUS RENCONTRER

L'ESME Sudria organise régulièrement des rencontres et des Journées Portes Ouvertes avec les lycéens et leurs familles ainsi qu'avec les étudiants. Les journées Découverte permettent également de découvrir « in situ » la réalité de l'enseignement, de l'école et des labos sur une journée entière. L'ESME Sudria est aussi présente à tous les grands salons de l'orientation.
Pour connaître les dates de ces événements : **www.esme.fr** ou contactez-nous au 01 56 20 62 05.

NOUS RETROUVER ET DIALOGUER

Si vous souhaitez suivre l'actualité de l'école, dialoguer, vous tenir informé, allez sur :

Facebook : www.facebook.com/esme.sudria
Viadeo : communauté AIESME
Twitter : www.twitter.com/esmesudria

CETTE ÉCOLE EST MEMBRE DE IONIS EDUCATION GROUP

Créé il y a plus de 30 ans par Marc Sellam, IONIS Education Group est aujourd'hui le premier groupe de l'enseignement supérieur privé en France. Les 22 écoles et entités* du Groupe rassemblent près de 20 000 étudiants et 62 000 Anciens en commerce, marketing, communication, gestion, finance, informatique, aéronautique, énergie, transport, biologie et création. Le Groupe IONIS s'est donné pour vocation de former la nouvelle intelligence des entreprises. Une forte ouverture à l'International, une grande sensibilité à l'innovation, à l'esprit d'entreprendre, une véritable « culture de l'adaptabilité et du changement » sont les principales valeurs enseignées aux futurs diplômés des écoles du Groupe IONIS, qui deviendront des acteurs clés de l'économie de demain.

* ISG, Moda Domani Institute, ISEG Business & Finance School, ISEG Marketing & Communication School, ISTH, ICS Bégué, ISEFAC Bachelor, EPITA, ESME Sudria, IPSA, Epitech, Web@cadémie, Sup'Biotech, e-artsup, Ionis-STM, SUP'Internet, ISEFAC Alternance, ETNA, IONIS Tutoring, Math Secours, IONIS Executive Learning, IONISx

www.ionis-group.com

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION DE L'ESME SUDRIA

Disponible sur App Store

DISPONIBLE SUR Google play

www.esme.fr

La direction de l'établissement se réserve la possibilité de toute modification ou adaptation - Imp. 12/2014